

Rapport annuel 2018

20 ans de humanrights.ch



Sommaire

3	humanrights.ch souffle 20 bougies <i>Dieter von Blarer</i>
4	La rétrospective du comité <i>Michael Marugg</i>
5	Principales activités de la dernière décennie
6	Entretien avec Christina Hausammann et Alex Sutter
10	Une nouvelle ère empreinte de respect pour l'impressionnant héritage <i>Marianne Aeberhard</i>
12	L'équipe humanrights.ch
14	Activités
16	humanrights dans les médias
17	Exposés et ateliers
18	Comptes annuels et bilan 2018

humanrights.ch

*s'engage pour les droits humains de tous et chacune à une époque où ils sont toujours plus remis en question, en Suisse comme ailleurs. Depuis vingt ans, la vision qui nous porte reste la même: tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits. Et c'est notre expérience qui nous permet de contribuer à l'orientation de la politique en matière de droits humains dans notre pays et à la responsabilisation du gouvernement vis-à-vis de ses actions dans le reste du monde.**

Rédaction : Marianne Aeberhard

Traduction en français : Nadine Cuennet Perbellini et Jean-François Cuennet

Mise en page : Atelier Bläuer, Berne

© humanrights.ch | Mars 2019

humanrights.ch souffle 20 bougies



J'appartiens à une génération qui a pu conduire à 18 ans et voter à 20. Un âge qui se résume en deux maîtres-mots: transformation et début d'une nouvelle étape. Comme les êtres humains, les organisations ont leurs cycles de vie. Elles commencent ainsi par une phase d'effervescence de cinq à dix ans suivie, si elles ont survécu, par une phase de consolidation. Si, vingt ans après sa fondation, humanrights.ch est une organisation consolidée au bilan probant, qui a réussi son changement générationnel, c'est essentiellement à Christina Hausammann et à Alex Sutter qu'elle le doit. Ces deux pionniers, qui ont pris leur retraite en septembre 2018, ont joué un rôle phare dans la mise sur pied et la consolidation de l'organisation, marquant celle-ci de leur empreinte non seulement par leurs compétences, mais aussi par leur personnalité. Nous tenons à les remercier vivement pour leur travail et formulons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement.

Pour prendre leur relais, nous avons trouvé la perle rare: l'expérience et les compétences de notre nouvelle directrice, Marianne Aeberhard, nous aideront à naviguer en eaux agitées et à aborder les temps incertains qui caractérisent la prochaine décennie, à formuler de nouvelles visions et à les mettre en œuvre. Des bailleurs de fonds habituels tels que la division Sécurité humaine du DFAE ayant réduit substantiellement leur soutien, nous devons trouver de nouvelles sources de financement stables. Ce n'est là qu'une des nombreuses tâches auxquelles Marianne devra s'atteler, avec son équipe et le comité.

Ce comité a lui aussi fait une cure de jouvence ces trois dernières années: de nouveaux membres provenant des milieux de la politique, de la justice et de la recherche nous ont rejoints, apportant un nouveau souffle ainsi que leur savoir-faire et leur enthousiasme, de précieux atouts sur le plan stratégique.



Dieter von Blarer

—
Président
de humanrights.ch

Le 25 novembre dernier, le peuple suisse a rejeté à une nette majorité l'initiative de l'UDC pour l'autodétermination, manifestant clairement son attachement à la protection internationale des droits humains et, en particulier, à la CEDH. humanrights.ch saisit cette occasion pour continuer à exiger, avec la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains et le CSDH, la création d'une Institution nationale des droits humains crédible et indépendante, conforme aux Principes de Paris. Par ailleurs, nous planchons sur un nouveau projet, qui porte le titre provisoire de «Antenne CEDH». Nous sommes aussi en pourparlers avec Facteur de protection D afin de tirer parti en commun des réseaux existants et du savoir-faire que cette alliance a accumulé au fil des ans, et améliorer de la sorte la protection des droits humains en Suisse.

Je remercie Christina Hausammann et Alex Sutter de s'être consacrés corps et âme à humanrights.ch. Ma gratitude va aussi à Marianne Aeberhard et à son équipe pour leur dévouement inlassable et l'enthousiasme avec lequel ils ont abordé le processus de transformation l'an passé. Je suis également très reconnaissant à mes collègues de l'esprit de travail constructif et pragmatique qui règne au sein du comité. Enfin, je tiens à présenter mes remerciements les plus vifs à nos donatrices et donateurs pour leur fidélité et leur générosité ainsi qu'à nos bénévoles, qui fournissent un soutien indéfectible à notre équipe.

La rétrospective du comité

Je n'ai pas vécu personnellement la fondation de l'association il y a 20 ans, car je n'ai rejoint le comité qu'un an après, en 2000. À l'époque, les réunions avaient encore lieu chez Alex Sutter, chez Christina Hausammann ou dans des salles louées pour un prix modique. L'infrastructure du secrétariat inauguré en été 2004 était rudimentaire, puisqu'elle se résument à des objets de qualité repérés dans des brocantes, mais il serait faux de sous-estimer l'importance de cette inauguration, première étape d'une indispensable professionnalisation. Le travail au sein du comité commença lui aussi à évoluer: les aspects stratégiques et financiers prirent davantage d'importance et les tâches opérationnelles furent confiées à des équipes de projet.

Si la transformation du projet de maison des droits humains – la vision d'Anne-Marie Im Hof-Piguet – en



Michael Marugg

Membre du comité

une plateforme Internet était à l'origine de l'association, les représentants de la génération numérique n'étaient toutefois pas vraiment des éléments moteurs au sein du comité. L'association et ses projets n'ont donc suivi qu'avec une certaine prudence le mouvement de numérisation de la société. Le dernier numéro imprimé du bulletin d'information de humanrights.ch est ainsi sorti de presse en juin 2006 et six ans plus tard le site www.humanrights.ch dépassait pour la première fois le million de visites. Par la suite, nous avons aussi dû adapter ce site à l'accès via tablettes et téléphones intelligents.

En 2015, le principal financeur du site Internet annonçait qu'il allait réduire son soutien à 10 % d'ici fin 2017, pour réorienter sa stratégie de financement sur ses activités à l'étranger. À ce jour, nous ne sommes pas réellement parvenus à obtenir des recettes d'un



Séance du comité 2016.

montant égal afin de pérenniser l'indépendance de notre site. Certes, www.humanrights.ch n'a jamais été autant consulté, mais, comme le déplorait le dernier éditorial du bulletin d'information, la défense des droits humains semble devoir rester une cause gratuite.

Les débats et les activités entourant la création d'une Institution indépendante des droits humains en Suisse ont insufflé beaucoup d'optimisme et d'énergie ces dernières années. J'ai ainsi placé beaucoup d'espoir dans la mise au concours par le DFAE, en 2012, d'un futur centre de compétence, une démarche à laquelle humanrights.ch a contribué par ses réflexions stratégiques et par ses projets. Depuis cette date, nous avons consacré de nombreux ateliers et séances à l'identité et au rôle de humanrights.ch dans la perspective de la création de cette institution nationale: cette institution si attendue verra-t-elle finalement le jour? Dans l'affirmative, quel sera le rôle de notre association? Et quel sera notre rôle si elle se réduit à une institution alibi? Difficile de croire qu'un conseiller fédéral a décidé de revenir à la case départ, gaspillant ainsi de précieuses années. Autant dire que le projet est remis à nouveau aux calendes grecques et que humanrights.ch n'a plus à se soucier, dans un avenir proche, de son rôle aux côtés d'une institution indépendante des droits de l'homme.

Il convient de mentionner ici une évolution réjouissante, la création de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, en 2013. La multitude et la diversité des ONG qui fondent leur philosophie sur les droits humains sont un atout, et le fait de se concerter davantage au sein de la plateforme permet aux ONG d'augmenter de manière décisive l'impact de leurs actions.

C'est après un renouvellement complet de sa direction que humanrights.ch fête son vingtième anniversaire. Alex Sutter et Christina Hausammann, qui personnifiaient pour ainsi dire humanrights.ch, ont démissionné l'an passé. Bien planifiée, la transition s'est faite en douceur et une nouvelle équipe, débordant d'enthousiasme et d'idées, tient le timon pour affronter la prochaine décennie.

Principales activités de la dernière décennie

De 1999 à aujourd'hui

Suivi critique et rapports alternatifs pour les rapports périodiques suivants

- EPU : 2008, 2012 et 2017
- CERD : 2008 et 2014
- Pacte II: 2009/2014
- Pacte I: 2010
- CAT: 2010/2014/List of Issues 2017

De 1999 à aujourd'hui

Plateforme d'information www.humanrights.ch

- Évaluations en 2008, 2009 et 2011
- à partir de 2011: investissement dans le marketing sur Internet
- 2012: 787 000 pages visitées par an
- à partir de 2013: alertes thématiques par courriel
- 2014: un million de pages visitées par an
- 2015: nouvelle conception, adaptée aux dispositifs mobiles
- 2016: près de deux millions de pages visitées par an
- à partir de 2016: diversification de la stratégie de financement et investissement accru dans la recherche de fonds

De 2005 à aujourd'hui

Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme (en association avec la CFR)

- 2012: professionnalisation (définition de normes de qualité communes)
- 2013: visites de délégué-e-s cantonaux à l'intégration, nouveau site Internet et dépliant
- à partir de 2014: financement par les cantons et croissance du réseau
- 2015: refonte de la base de données DoSyRa
- 2017: 27 centres membres du réseau

De 2011 à 2015

Partenariat avec le CSDH

- 2011: accord-cadre entre humanrights.ch/MERS et le CSDH (siège au directoire; conception, création et gestion du site Internet et du bulletin d'information; passerelle entre le centre et la société

civile; participation à des études)

- 2015: résiliation du mandat par humanrights.ch/MERS à la fin de la phase pilote

De 2012 à aujourd'hui

Plateforme des ONG suisses pour les droits humains

- 2012: création de la plateforme à la suite du bilan de la première année d'existence du CSDH fait par la société civile
- 2013: première conférence annuelle et déjà 80 membres
- 2014: un groupe de travail donne naissance à l'association Dialogue CEDH, qui lance en novembre 2014 la campagne «Facteur de protection D» contre l'initiative de l'UDC pour l'autodétermination
- 2017: participation à la consultation relative à la base légale régissant l'institution nationale des droits humains

De 2013 à aujourd'hui

Civic Solidarity Platform (réseau de défense des droits humains dans l'espace de l'OSCE)

- 2013: mandat du DFAE pour coordonner le groupe de travail des ONG durant la présidence suisse de l'OSCE
- 2014: organisation, avec swisspeace, d'une réunion après la conférence de l'OSCE
- participation à l'organe de coordination

De 2017 à aujourd'hui

Service de conseil juridique indépendant pour personnes en détention

- Lancement en février 2017 d'un projet pilote de trois ans dans le canton de Berne

Jusqu'en 2013

Service d'éducation aux droits humains

- 2009: projet pilote de formation aux droits humains dans le cadre de cours de langue et d'intégration
- à partir de 2009: mise sur pied du réseau d'éducation aux droits humains en Suisse alémanique et contacts internationaux
- 2009 et 2010: projet de coopération «Menschenrechte leben» avec Caritas

L'égalité des droits toujours plus remise en question

Ausfahrt

À l'occasion du départ à la retraite de Christina Hausammann et d'Alex Sutter, la Wochenzeitung (WoZ) a suivi ces deux fondateurs de humanrights.ch durant le mois de novembre 2018, pour une série de cinq entretiens. Nous avons choisi ici des extraits de ces interviews qui mettent en lumière vingt années d'engagement de humanrights.ch/MERS en faveur des droits humains.

Christina Hausammann, Alex Sutter : Fin septembre, vous avez quitté la direction de humanrights.ch après presque vingt ans passés à sa tête. Qu'en est-il des droits humains aujourd'hui en Suisse ?

CH Sur le fond, certains chevaux de bataille restent les mêmes. La Suisse n'a toujours pas d'institution indépendante des droits humains, bien que nous ayons lancé une campagne en ce sens en 2001 déjà. Le Conseil fédéral et le Parlement refusent toujours d'améliorer l'accès à la justice en cas de discrimination. Il n'y a toujours ni instance de recours indépendante ni mécanisme d'instruction pour les cas de violence policière. L'inégalité salariale entre femmes et hommes est évidemment aussi un problème chronique. Tout comme le traitement de plus en plus problématique que notre société de la performance réserve à ses perdants : je pense aux malades psychiques, aux personnes souffrant de douleurs chroniques ou encore aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Au cours des vingt dernières années, n'y a-t-il pas eu une prise de conscience de l'importance des droits humains ?

AS Si, leur importance sur le plan juridique est maintenant mieux connue. Dans les années 1990, on en était encore à une conception très humaniste et très vague de ces droits en Suisse : en dehors d'un petit cercle de juristes, leur importance juridique était largement ignorée. Nous avons donc commencé par montrer que les droits humains ont une grande portée pratique dans l'application du droit, qu'ils s'insèrent dans la réalité politique concrète de ce pays et qu'ils sont rattachés aux droits fondamentaux garantis par la Constitution.

Concrètement ?

CH Il s'est agi de faire comprendre que les droits humains garantis par les Nations Unies et le Conseil de l'Europe constituent un outil pour juger les situations de la vie quotidienne. Et qu'en ratifiant la Convention européenne des droits de l'homme et les conventions de Nations Unies en la matière, on avait incorporé ces droits fondamentaux au droit suisse : toute femme et tout homme, et tout enfant peuvent ainsi les faire valoir.

Comment vous y êtes-vous pris pour susciter cette prise de conscience ?

AS Dès la première année, nous avons commencé à mettre sur pied la plateforme en ligne www.humanrights.ch. D'une part, pour rendre accessible à un large public le système international de défense des droits humains. Et d'autre part pour montrer, par des exemples concrets, l'importance des droits humains garantis au plan inter-

national pour la politique suisse. Nous voulions faire comprendre que ces droits ne servent pas seulement à juger de graves violations à l'étranger, mais aussi toutes les décisions politiques qui sont prises en Suisse et ont des conséquences pour les droits fondamentaux.

Avez-vous aussi pu influencer les milieux politiques ?

CH Pendant des années, nous avons envoyé à tous les parlementaires, avant chaque session, une brochure intitulée « Les droits humains au Parlement », dans laquelle nous donnions des recommandations de vote sur une série d'objets. Nous avons aussi mis sur pied un réseau de professionnels et d'ONG avec lesquels nous avons établi des rapports de la société civile à l'intention des organismes des Nations Unies, de manière parallèle aux rapports officiels de la Suisse. Cette démarche a permis de rendre compte de manière indépendante des lacunes suisses en matière de droits humains.

Un vrai travail de Sisyphe. Comment avez-vous fait pour mener à bien toutes ces tâches ?

AS Les problèmes internes auxquels nous avons dû faire face sont typiques d'une petite ONG : des difficultés financières récurrentes, qui allaient jusqu'à des crises de liquidité, des conditions de travail précaires, un manque chronique de ressources, de l'improvisation jusqu'à la limite du possible, des charges de travail doubles, voire triples – à côté de ça, il nous fallait aussi gagner notre vie. Moi, par exemple, au moment de la création de MERS,

« Le fédéralisme génère un problème structurel : la Confédération estime ne pas être compétente pour le faire, et les cantons se moquent bien des recommandations internationales. Les parlements cantonaux étouffent dans l'œuf toutes les initiatives allant dans ce sens en avançant des arguments financiers. »

CHRISTINA HAUSAMMANN

l'Association suisse pour les droits humains, j'ai fondé une famille avec ma compagne – avec tout ce que cela comporte. On ne ressort pas tout à fait indemne d'une telle situation professionnelle et familiale ...

Et où avez-vous trouvé la force de continuer ?

CH Nous avons vu que notre travail était apprécié, qu'il générait des dynamiques positives, qui menaient à de nouveaux projets.

Entretien paru dans la Wochenzeitung du 22 novembre 2018 ; quatrième volet de la série « Durch den Monat mit Christina Hausammann und Alex Sutter »

Alex Sutter, qu'est-ce qui a changé en matière de droits humains depuis la création de humanrights.ch ?

AS Le discours sur les droits humains aborde davantage de thèmes, il est devenu plus articulé, plus politique. Il suffit de penser à l'initiative pour des multinationales responsables, qui est soutenue par une coalition d'ONG d'une ampleur exceptionnelle, et qui vise à ancrer dans la Constitution la responsabilité des entreprises par rapport à leurs activités à l'étranger. Ses initiants se réfèrent très précisément aux normes internationales dans le domaine.

Peut-on alors tout de même parler d'évolution positive ?

CH Sur de nombreuses questions brûlantes du point de vue des droits humains, on ne voit pas de réels progrès au plan politique. Prenons comme exemple le fait que de nombreux cantons ne se sont toujours pas dotés de services de médiation : depuis bien des années, seuls six cantons et seulement quelques rares villes ont mis à disposition de leurs citoyens et citoyennes une antenne à laquelle s'adresser en cas de problème avec un service de l'Etat. Dans les autres cantons, il n'y a pas d'antenne indépendante, à bas seuil, pour les personnes qui ont un problème avec les services sociaux, le service des im-

«Le discours sur les droits humains aborde davantage de thèmes, il est devenu plus articulé, plus politique.»

ALEX SUTTER



pôts, la police ou le système scolaire, par exemple. Les organes internationaux de défense des droits humains demandent régulièrement à la Suisse d'introduire des services de médiation dans tout le pays. Mais le fédéralisme génère un problème structurel : la Confédération estime ne pas être compétente pour le faire, et les cantons se moquent bien des recommandations internationales. Les parlements cantonaux étouffent dans l'œuf toutes les initiatives allant dans ce sens en avançant des arguments financiers.

Le principe de l'égalité des droits pour tous est donc de plus en plus remis en question ?

CH Oui, c'est malheureusement vrai. Cette tendance a d'abord touché le domaine de l'asile et des étrangers, mais elle s'étend maintenant au social. On assiste à une lente sape des droits humains dans le domaine, soi-disant par contrainte budgétaire ou pour des raisons de sécurité. On le constate dans les EMS, lors de l'instruction des demandes d'AI ou dans le traitement réservé aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Il y a pourtant le Centre suisse de compétences pour les droits humains, à Berne, non ?

AS Il y a une différence radicale entre l'institution que nous demandons et le CSDH, c'est-à-dire un centre de prestations universitaire, qui mène des études juridiques sur mandat de services fédéraux. Le CSDH a dès le début été conçu comme une étape intermédiaire vers une institution des droits humains indépendante. Mais cette étape dure depuis bientôt dix ans.



À quoi servirait une institution des droits humains indépendante ?

CH le droit international prévoit la création d'une institution fondée sur une base légale, dotée d'un financement adéquat et indépendante de toute influence des pouvoirs publics, comme celles qui existent déjà en Autriche, en Allemagne, en France ou encore au Liechtenstein. Une institution nationale des droits humains serait chargée d'analyser la législation et l'application du droit sous l'angle des droits humains et d'émettre les critiques nécessaires – ce serait donc une voix de poids en faveur des droits fondamentaux.

Y a-t-il un quelconque espoir qu'une telle instance soit créée dans un proche avenir ?

AS La situation actuelle est frustrante. Ces deux dernières années, une loi prévoyant de subventionner une telle institution a été élaborée et mise en consultation, une loi certes insuffisante à notre avis, mais qui constitue tout de même une base de discussion. Une fois la consultation terminée, le conseiller fédéral Ignazio Cassis, au lieu d'analyser les résultats et de présenter une proposition au Parlement, a renvoyé le dossier à l'administration. Pas pour l'améliorer, mais manifestement pour rendre une telle institution encore moins coûteuse et encore plus inoffensive.

Entretien paru dans la Wochenzeitung du 29 novembre 2018 ; cinquième volet de la série « Durch den Monat mit Christina Hausammann und Alex Sutter »

Les personnes qui s'engagent en faveur des droits humains ont-elles aussi leurs côtés obscurs ?

AS Dans nos domaines aussi, où idéaux et valeurs sont si importants, les gens travaillent avec leurs zones d'ombre et leurs erreurs, leurs luttes de pouvoir, voire même leur méchanceté. Quand on se fait une si haute idée de soi-même, genre « champion des nobles causes », que l'on ne parvient plus à voir ses erreurs, l'exigence morale bascule vers quelque chose de malsain, comme l'hypocrisie ou l'arrogance. Cela m'est souvent arrivé de constater – chez moi aussi – que les défenseurs et défenseuses des droits humains peuvent eux aussi être aveugles à leurs propres zones d'ombre.

Quel bilan tirez-vous de votre travail au sein de humanrights.ch ?

CH Notre contribution a été déterminante pour faire de la défense des droits fondamentaux et des droits humains une tâche nationale sur le long terme. Notre plateforme d'information atteint un large public, comme le prouvent les dizaines de milliers de visiteurs et visiteuses par an, et les deux millions de pages consultées. Nous avons aussi réussi à réunir les thèmes communs aux ONG suisses au sein de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains et à faire de cette dernière une organisation influente. Mais il est de plus en plus difficile de financer ce genre de travail. Sans parler des projets qui visent à défendre des groupes de personnes déterminés, particulièrement vulnérables ou marginalisés : nous n'avons par exemple trouvé presque aucun soutien pour notre Service de conseil juridique pour les personnes en détention, pas plus que pour notre projet visant à mettre fin au problème de l'apatridie.

AS Maintenant que les nationalistes ont le vent en poupe sur tous les continents, il est aussi devenu bien plus ardu d'établir un lien crédible entre une politique systématique de défense des droits humains en Suisse et l'échelon international. Le système international de défense des droits humains risque de ne plus être que la construction alibi d'une communauté internationale hypocrite.

Entretien paru dans la Wochenzeitung du 15 novembre 2018 ; troisième volet de la série « Durch den Monat mit Christina Hausammann und Alex Sutter »

—

Une nouvelle ère empreinte de respect pour l'impressionnant héritage

Vendez-vous mieux! Telle avait été ma réponse lorsque, durant mon entretien d'embauche, on m'avait demandé ce qui me semblait pouvoir être amélioré au sein de humanrights.ch. J'étais en effet impressionnée par la palette des activités réalisées. Du fait de mon activité précédente, je connaissais déjà la plateforme d'information et j'avais été très étonnée, en fouillant dans le site, de découvrir de nombreux autres projets, bien cachés dans la rubrique « Portrait ». L'énorme potentiel de humanrights.ch, mais aussi les défis que l'association doit relever, ont constitué ma principale motivation à en assumer la direction.

Mes débuts chez humanrights.ch ont été marqués par le repas de Noël 2017, qui réunissait les personnes les plus engagées au sein de l'association. J'y ai découvert des individus passionnants, qui m'ont très favorablement impressionné. Dans les semaines qui ont suivi, quand j'ai pris conscience de la réputation dont jouit humanrights.ch auprès de bien des personnes et institutions, s'est ajouté à ce sentiment un grand respect pour le travail accompli jusque-là.

Par chance, ces débuts n'ont pas été un plongeon dans l'eau froide. J'ai en effet pu travailler neuf mois avec Christina Hausammann et Alex Sutter, ce qui m'a permis de me familiariser à la très large palette de thèmes et de tâches que doit assumer la direction de humanrights.ch. Après coup, j'ai tout de même l'impression d'avoir commencé sur les chapeaux de roues. Ma première action a été de mettre au point avec l'équipe, lors de quatre ateliers, une nouvelle stratégie de communication et de recherche de fonds. Il a notamment été question de notre slogan, de la manière dont nous nous définissons: « humanrights.ch: un engagement indépendant, passionné et compétent pour les droits humains ».

Nous avons également mené une réflexion stratégique sur notre image, les groupes que nous souhaiterions atteindre ainsi que les stratégies et moyens de communication dont nous disposons, ou auxquels il nous faut encore travailler.

Les échanges très motivants avec les membres de l'équipe m'ont permis de me familiariser avec les



Marianne Aeberhard

—
Directrice de humanrights.ch
depuis octobre 2018

thèmes abordés et avec le personnel de humanrights.ch. Les ateliers ont été d'autant plus précieux pour l'aspect relationnel que de nombreux changements se sont produits en 2018 au sein de l'équipe. De nouvelles collaboratrices sont arrivées: outre moi-même, Stefanie Rinaldi comme rédactrice en chef de la plateforme d'information et Jelena Lubina comme responsable du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme. Jelena, qui a décidé de ne pas retourner chez humanrights.ch après la naissance de son fils, a entretemps été remplacée par Andrea Filippi à la mi-octobre déjà. Notre démarche stratégique

nous a malheureusement aussi amené à nous séparer d'un collègue: pour une question de coûts, nous avons décidé de suspendre la version anglophone de notre site tant que nous manquerons de ressources pour la tenir à jour et que nous n'aurons pas de stratégie de communication pour ce domaine de notre plateforme d'information. Nous avons par conséquent dû mettre fin à notre collaboration de longue date avec notre collaborateur et traducteur Patrick Low. Nous regrettons d'avoir dû prendre cette décision et remercions ici Patrick pour ses huit ans d'engagement en faveur de humanrights.ch.

Le changement le plus marquant au sein de l'équipe a été le départ d'Alex et de Christina, à la fin septembre 2018. Tous deux avaient décidé de faire leurs adieux « en petit comité », avec ceux et celles qui les ont accompagnés les dernières années. Grâce au Comité et à l'équipe, leur fête de départ, qui a eu lieu à la brocante « Chez Graber », a été une réussite. En espérant qu'ils en garderont un bon souvenir, nous leur souhaitons de prendre du temps pour eux et de trouver de nouvelles sources d'inspiration.

La symbolique a été bien présente lors de la transition vers ma nouvelle fonction: partie en vacances d'automne encore codirectrice, j'en suis revenue directrice unique. Il s'est alors agi de pratiquer notre propre feng shui au bureau et de prendre nos marques comme équipe. Il nous a fallu redéfinir certains rôles, moyens de communication et processus.



humanrights.ch pose pour les réseaux sociaux.

L'un des changements de taille a été l'introduction de la RedCo (Rédaction et Communication), un organe constitué de la direction, de la rédaction en chef de la plateforme d'information et des responsables des réseaux sociaux. La RedCo se réunit une fois par semaine pour planifier le travail rédactionnel ainsi que la communication via la newsletter et les réseaux sociaux. L'accent sur les réseaux sociaux a été renforcé, tout comme les ressources dans ce domaine. La nouvelle stratégie que nous venions de mettre au point en septembre et en octobre a subi l'épreuve du feu en novembre déjà, durant la campagne contre l'initiative pour l'autodétermination. Si nous avons connu alors des moments houleux, nous savons maintenant de quoi

notre équipe est capable, quelles sont nos limites et sur quoi il nous faut encore travailler.

La nouvelle ère entamée en 2018 passe maintenant à la phase suivante. Il s'agit de mettre en œuvre la diversification et la réorganisation du financement décidées dans le cadre de la stratégie de collecte de fonds. Nous miserons davantage sur les dons individuels et les projets limités dans le temps. Enfin, un projet s'est imposé de lui-même: pour nos 20 ans, nous voulons nous offrir une nouvelle parure. Il ne s'agit pas de se tailler un costume de fête, mais de se doter d'une image qui montre qui nous sommes, ce que nous défendons et ce que nous faisons. En temps voulu, vous serez cordialement invités, chers membres, à fêter dignement avec nous notre anniversaire.

L'équipe humanrights.ch



L'équipe humanrights.ch en 2011 | De g. à d. : Laura Zingale, Maj-Britt Horlacher, Beatrice Schild, Patrick Low, Christina Hausammann, David Mühlemann, Blandine Guignier, Alex Sutter. Manque : Isabelle Michaud.



Notre équipe jusqu'à fin septembre 2018 | Derrière, de g. à d. : David Mühlemann avec Milo, Valentina Stefanović, Marianne Aeberhard, Stefanie Rinaldi, Maryne Bucher, Christina Hausammann. Devant, de g. à d. : Matthias Hui, Alex Sutter, Isabelle Michaud. Manquent : Patrick Low, Jelena Lubina, Dominik Keller.



Notre équipe à partir d'octobre 2018 | De g. à d. : Gayathri Sritharan (stagiaire), Valentina Stefanović, David Mühlemann, Isabelle Michaud, Andrea Filippi, Matthias Hui, Stefanie Rinaldi, Marianne Aeberhard, Maryne Bucher (stagiaire). Manque : Patrick Low.



Comité

- ▶ Dieter von Blarer (président), juriste, Bâle
- ▶ Alexandra Büchler, juriste, Berne
- ▶ Stefan Egli, étudiant, Berne
- ▶ Nicole Hitz, juriste, Lausanne
- ▶ Michael Marugg, juriste, Dübendorf
- ▶ Kaj Rennenkampff (finances), secrétaire syndical, Berne
- ▶ Ruedi Tobler, expert en droits humains, Walzenhausen (AR)
- ▶ Barbara von Rütte, juriste, Berne
- ▶ Emilia Pasquier, analyste politique, Berne

Bénévoles

Version germanophone de la plateforme d'information :

- ▶ Marianne Müller
- ▶ Manuel Eugster
- ▶ Damian Cavallaro
- ▶ Niina Taskanen
- ▶ Nicolas Broccard
- ▶ Valentina Hohl
- ▶ Milena Holzgang
- ▶ Chantal Zimmermann

Version francophone de la plateforme d'information :

- ▶ Blandine Guignier
- ▶ Caroline Revaz
- ▶ Nicolas Fedrigo

Relecture de la version anglophone de la plateforme d'information

- ▶ Rachel Hewitt

law clinic de l'Université de Berne

- ▶ Claudio Wittwer
- ▶ Eliane von Allmen
- ▶ Emelie Dunn

Stagiaires

- ▶ Dominik Keller
- ▶ Laura Kanoff
- ▶ Nicolas Fedrigo
- ▶ Fabienne Engler
- ▶ Maryne Bucher
- ▶ Gayathri Sritharan

Comptabilité

- ▶ Renato Giacometti, Abrakadabra Treuhand, Langnau

Support informatique et services web

- ▶ Kevin Eggel
- ▶ Carol Brandalise und Flavia Vattolo, weave
- ▶ Olivier Blattmann, iqual

humanrights.ch

*Alors qu'en Suisse aussi la discrimination, les inégalités et le non-respect des droits fondamentaux restent une réalité pour beaucoup de gens, humanrights.ch est là pour prendre au mot notre constitution et rappeler aux autorités que les droits humains sont le fondement de la coexistence démocratique et la condition sine qua non d'une vie juste et pacifique au sein de notre société.**

Activités



Plateforme des ONG suisses pour les droits humains humanrights.ch

humanrights.ch coordonne la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, dont la conférence annuelle, tenue le 4 septembre et intitulée « Dérive sécuritaire: quand la prévention devient-elle une menace pour les droits humains? » a suscité un débat de fond et débouché sur la constitution d'un groupe de travail consacré à cette thématique. D'autres membres de la Plateforme se sont consacrés au suivi de l'EPR, à la rédaction du rapport des ONG sur le Pacte I de l'ONU, à la politique étrangère et à l'application en Suisse du protocole d'Istanbul relatif aux enquêtes sur les cas de torture. La Plateforme des ONG exerce par ailleurs depuis des années des pressions pour que la Suisse crée une institution indépendante des droits humains, mais le nouveau gel du projet par le Conseil fédéral paralyse les travaux du groupe de travail ad hoc. De façon générale, la collaboration au sein de la plateforme s'est renforcée, notamment avec des organisations romandes.

humanrights.ch

*fait un travail à la fois d'information et de sensibilisation en proposant des articles complets, accessibles et d'actualité sur les défis et lacunes de la Suisse en matière de droits humains.**



Plateforme d'information humanrights.ch

Pour faire face aux gros enjeux, notamment en matière financière, le Comité a approuvé en août une nouvelle stratégie pour la plateforme d'information, qui mettra davantage l'accent sur la Suisse et cessera de publier en anglais, une décision douloureuse mais néanmoins importante. La combinaison de divers canaux de communication, en fonction des groupes cibles, devra aboutir à une diffusion plus judicieuse des contenus de la plateforme. En dépit de la réduction sensible de nos capacités de rédaction, consécutive aux difficultés financières, nous avons continué à publier régulièrement de nouveaux articles. Le nombre de visiteuses et visiteurs a augmenté de 20 % durant l'année, les informations relatives aux votations de novembre 2018 ayant suscité un grand intérêt.



Organisation des droits humains humanrights.ch

En raison de sa grande notoriété dans les domaines les plus divers de la défense des droits humains, humanrights.ch a de nouveau répondu en 2018 à plus de 700 demandes de renseignements, concernant deux fois sur trois des problèmes concrets. Dans le cadre du projet d'optimisation de l'aiguillage, humanrights.ch a mis à jour et rendu plus accessible la liste des centres de conseil fournie aux personnes qui la consultent. Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe a bénéficié d'un coaching professionnel concernant la gestion des demandes de renseignements complexes, ce qui a abouti à des mesures concrètes, comme la rédaction d'instructions sur la façon de répondre aux demandes et la limitation des heures de permanence téléphonique au matin. Le but de ces mesures était de professionnaliser l'aiguillage et de réduire la charge de travail de l'équipe.



1

23 Stunden am Tag in der Zelle. Seit über zwei Jahren. Und das in der Schweiz.

Auch Gefangene haben Rechte. Wir beraten kompetent und unabhängig. Spenden Sie jetzt.

www.humanrights.ch → Über uns → Freiheitsentzug | PC 34-59540-2

Beratungsstelle Freiheitsentzug
humanrights.ch

2

STATELESSNESS INDEX Assessing law, policy and practice in Europe

HOME ABOUT COUNTRIES THEMES NEWS

Switzerland

Download full country survey

ASSESSMENT KEY

- POSITIVE
- SOMEWHAT POSITIVE

Service de consultation pour personnes en détention **1**

Le Service de consultation pour personnes en détention a de nouveau été très sollicité en 2018, puisqu'il a reçu un total de 108 demandes, dont la majorité concernait le régime pénitentiaire (52), l'exécution des mesures (23) et la détention préventive (21). Outre ces questions de procédure, de nombreuses demandes portaient sur des décisions de renvoi prises en application du droit des étrangers (24).

Apatridie **2**

En 2018, le projet «Apatridie» a mis l'accent sur la sensibilisation des parties prenantes à la problématique de l'apatridie en Suisse. À cette fin, humanrights.ch a participé à plusieurs manifestations, et notamment au Symposium suisse sur l'asile et aux Journées suisses du droit de la migration, et a collaboré à la publication d'une étude du Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein. Par ailleurs, humanrights.ch a rédigé des articles pour sa plateforme d'information, publié un profil pays sur la plateforme en ligne «Statelessness Index» et choisi l'apatridie comme l'un des sujets prioritaires de l'examen de la Suisse par le Comité des droits de l'enfant.

3

Incidents racistes recensés par les centres de conseil

Janvier – décembre 2017

réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme

Analyse des données du système de documentation et de monitoring du racisme DoSyRa

Incidents racistes recensés par les centres de conseil 2017 **3**

Le Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme a publié son dixième rapport annuel. Ce compte rendu constitue une analyse anonymisée des cas soumis aux centres de conseil, complétée par la présentation de certains cas d'école. Les dix ans du rapport ont suscité un grand intérêt et sa publication a été amplement relayée par les médias, contribuant une fois de plus à rendre visible le phénomène du racisme. Le Réseau a également organisé deux réunions de formation continue et d'échange; celle d'automne a été consacrée à la participation de la Suisse au commerce de denrées coloniales, à la production de connaissances sur le colonialisme et aux privilèges blancs.

humanrights dans les médias

«Massnahmen gegen «Gefährder»: Potenziell gefährlich sind wir alle»

Article cosigné par Alex Sutter, Patrick Walder et Viktor Györfy

► 21 mars 2018, NZZ

Exemples d'articles de presse parus à la suite de la publication du rapport sur le racisme (coopération de la CFR et de humanrights.ch)

- «Rassismus in der Schule und am Arbeitsplatz. Die Hemmschwelle sinkt»
- «Wir wollen wie andere Schüler behandelt werden»
- Entretien avec l'expert en matière de racisme Tarek Naguib: «Wir sind alle von rassistischen Bildern geprägt»
- Avec le travail, les écoles sont le lieu où le racisme se retrouve le plus souvent
- 2017 wurden in der Schweiz so viele Rassismussvorfälle gemeldet wie noch nie
- 7 avril 2018, Blick, Sonntagsblick, Le Matin Dimanche et NZZ

Fair unterwegs mit Alex Sutter

Article sur Alex Sutter

► 14 août 2018, Bulletin «fair unterwegs»

Zwei Jahre «Kurzzeithaft»? Baselland steckt Häftling monatelang ins letzte Loch

Article citant la prise de position de David Mühlemann

► 10 septembre 2018, Tageswoche

Ein Land erklimmt den Gipfel der Hysterie

Article d'Alex Sutter

► 13 septembre 2018, WOZ

«Réinventer la roue ou court-circuiter le processus démocratique?»

Traduction de l'article d'Alex Sutter

► 2 octobre 2018, Le Courrier

«Menschenwürde für Schwerstverbrecher?»

Entretien avec David Mühlemann

► 18 octobre 2018, Radio Stadtfiler Winterthur

«Prévenir la criminalité, oui. A quel prix?»

Traduction de l'article d'Alex Sutter

► 21 octobre 2018, Le Courrier

«Durch den Monat mit Alex Sutter und Christina Hausammann» (en cinq parties)

► Novembre 2018, WOZ

Geht der Wohlstand flöten?

Compte rendu d'une table ronde sur l'initiative pour l'autodétermination, avec la participation de Kaj Rennekampff

► 2 novembre 2018, Thurgauer Zeitung

DUDH – Victoires et échecs helvétiques

Article avec une contribution d'Isabelle Michaud

► Décembre 2018, Magazine AMNESTY n° 95

Intervention de la police à Berne

Chronique avec prise de position de Marianne Aeberhard sur l'enregistrement vidéo amateur d'une intervention de la police

► 6 décembre 2018, TeleBärn

«Welche rechtliche Beratung erhalten Menschen im Gefängnis?»

Entretien avec David Mühlemann

► 17 décembre 2018, Radio Rabe

«Zugang zum Recht – Für Gefangene versperrt»

Article de David Mühlemann

► 18 décembre 2018, Publication pour les 40 ans des JDS

«VerteidigerInnen für Verurteilte»

Article complété par un appel aux dons pour le Service de consultation juridique pour personnes en détention

► 20 décembre 2018, WOZ

«Carlos versus die Justiz – Am Ende wird das System ihn brechen»

Opinion de David Mühlemann concernant l'affaire Carlos

► 21 décembre 2018, NZZ



Article publié à l'occasion de la réunion annuelle de la plateforme des ONG.



Campagne de sensibilisation pour l'initiative sur l'autodétermination.

Exposés et ateliers



Participation de Barbara von Rütte à une table ronde sur l'apatridie lors du 7^e Symposium suisse sur l'asile

► 30 janvier 2018

Présentation par David Mühlemann du Service de conseil juridique pour personnes en détention lors d'une rencontre avec une délégation russe au DFAE

► 21 février 2018

Présentation par David Mühlemann du Service de conseil juridique pour personnes en détention lors d'une séance d'information de La Gauche à la Brasserie Lorraine

► 7 mars 2018

Présentation par David Mühlemann du Service de conseil juridique pour personnes en détention lors de l'assemblée annuelle de humanrights.ch

► 13 mars 2018

Exposé de Barbara von Rütte sur l'apatridie devant la Commission fédérale des migrations (CFM) réunie en séance plénière

► 26 avril 2018

Animation par Matthias Hui, exposé d'Alex Sutter et atelier dirigé par David Mühlemann lors de la conférence annuelle de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains ayant pour titre: «Dérive sécuritaire: quand la prévention devient-elle une menace pour les droits humains?».

► 4 septembre 2018

Participation d'Alex Sutter à la manifestation «Öffentlichen Diskussionsabend über die Menschenrechte in der Schweiz – Menschenrechte – (k)eine Selbstverständlichkeit», organisée par Amnesty International Suisse et par la Commission de l'égalité du canton de Glaris

► 14 septembre 2018

Participation de Matthias Hui à l'organisation, par foraus et par la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, de deux manifestations sur la cohérence de la politique extérieure suisse en lien avec les exportations d'armes

► 18 septembre 2018

Participation de Kaj Rennekampff à la table ronde sur l'initiative pour l'autodétermination organisée par la section de Frauenfeld de l'UDC

► 30 octobre 2018

Atelier donné par David Mühlemann sur la discrimination au Centre d'éducation aux droits humains de la HEP Lucerne

► 13 novembre 2018

Participation de Barbara von Rütte à une table ronde sur l'apatridie en Suisse dans le cadre du colloque du Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein

► 30 novembre 2018

Présentation par David Mühlemann du Service de conseil juridique pour personnes en détention lors d'une séance de la direction élargie des Cliniques psychiatriques universitaires de Bâle

► 30 novembre 2018

humanrights.ch

*est un point de concentration. Avec la Commission fédérale contre le racisme, nous sommes au cœur du « Réseau de centres de conseils pour les victimes du racisme », qui lutte contre la discrimination grâce à des ramifications dans toute la Suisse.**



Événement à l'occasion des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Comptes annuels et bilan 2018

Compte de résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Produit d'exploitation	527 880.32
-------------------------------	-------------------

Dons liés	425 706.12
Dons libres	64 358.65
Produits divers	37 815.55

Charges d'exploitation	661 147.95
-------------------------------	-------------------

Projets et services	457 621.85
Plateforme d'information hr.ch	240 903.25
Réseau de centres de conseil racisme	98 062.40
Service de conseil juridique pour les personnes en détention	53 032.05
Plateforme des ONG	35 696.45
Civic Solidarity Platform CSP	16 701.70
Projet d'optimisation de l'aiguillage	11 256.00
Projet Apatridie	1 970.00

Collecte de fonds et dépenses de publicité et de promotion générales	9 276.15
---	-----------------

Charges administratives	194 249.95
Frais de personnel	115 456.85
Locaux et assurances des biens	18 553.20
Administration et informatique	43 995.25
Contributions projets propres	11 162.00
Amortissements et charges diverses	5 082.65

Résultat opérationnel	- 133 267.63
------------------------------	---------------------

Résultat financier	0
Résultat extraordinaire	38.60
Variation du capital du fonds	5 996.18

Variation du capital de l'organisation	37 081.55
Contributions hr.ch projets	37 081.55

Résultat annuel	- 91 237.51
------------------------	--------------------

humanrights.ch

*revêt une dimension opérationnelle en coordonnant la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains – plus de 80 organisations – qui rédige les rapports de la société civile à l'intention des organes de contrôle de l'ONU et plaide sans relâche en faveur d'institutions solides pour la protection des droits humains.**



Bilan au 31 décembre 2018

Actif	
Actif circulant	606 254.66
Actif immobilisé	3 747.00
Total actif	610 001.66

Passif	
Capitaux de tiers	
Engagements à court terme	162 822.15
Fonds liés aux projets	76 200.30
Total capitaux de tiers	239 022.45
Fonds propres	
Capital lié (fonds)	260 173.55
Capital libre	110 805.66
Total capital propre	370 979.21
Total passif	610 001.66

Ont soutenu le travail de humanrights.ch en 2018

Fondation Humanitas, la Société suisse d'utilité publique, la Fondation «Stiftung für kirchliche Liebestätigkeit»

Caritas Suisse, l'Entraide protestante suisse (EPER), la Croix-Rouge suisse (CRS), Unia Suisse, la paroisse générale catholique romaine de Berne et environs

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), Amnesty International Suisse, les Juristes démocrates de Suisse (JDS), DIGNITAS – Vivre dignement – Mourir dignement, la Société suisse pour la Convention européenne des droits de l'homme, la Section suisse de la Commission internationale des juristes

La Commission fédérale contre le racisme (CFR), le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes du Département fédéral de l'intérieur, la Direction du droit international public et la Division Sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères, le Fonds de loterie du canton de Schaffhouse ainsi que les cantons suivants : AG, AR, BL, BS, BE, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, NW, OW, SG, SH, SZ, TI, UR, VD, VS, ZH et ZG

Divers particuliers

À toutes et à toutes, un grand merci !

humanrights.ch

Last but not least: humanrights.ch aide.

*L'antenne détention de l'association offre un conseil juridique pertinent, indépendant et gratuit aux personnes qui se trouvent en prison dans le canton de Berne et à leurs familles.**

*Manifeste rédigé à l'occasion du processus stratégique de 2018



humanrights.ch

Hallerstrasse 23, CH-3012 Berne, +41 (0)31 302 01 61, info@humanrights.ch, www.humanrights.ch, PC 34-59540-2